

# La LETTRE INFO FNAM n°11

## Janvier-Mars 2019



En décembre 2018, vous avez reçu INFO-FNAM n°10 où nous avons fait le point sur la sortie de nos filleuls de la Promotion Sergent André Maginot de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active de l'Armée de Terre, un formidable espoir dans la jeunesse qui s'engage aujourd'hui pour servir notre pays. Or, sans le sentir vraiment, nous nous apprêtons aussi à vivre des moments difficiles qui, à ce jour, perdurent toujours, la société française ayant du mal à retrouver les chemins de la croissance qui lui permettraient de se sortir de ce mauvais pas. Le manque de confiance, la peur du lendemain au quotidien, l'incertitude quant à l'avenir du pays, font que des tensions importantes perdurent en interne alors qu'en même temps, la situation internationale se dégrade gravement.

Ceci ne doit pas cependant nous arrêter, voire nous décourager car, dans ces périodes incertaines, où les relais utiles à l'expression de la démocratie sont quelque peu malmenés, voire shuntés, nous devons faire preuve de plus de vigilance sur les sujets majeurs qui nous préoccupent et qui concernent essentiellement la défense de nos droits, mais aussi la transmission de la Mémoire versus la jeune génération qui est en demande, et la Solidarité vis-à-vis des plus démunis.

Ce sont tous ses enjeux, porteurs d'espoir en l'avenir de notre pays, qui doivent capter toutes nos énergies. Ce sont toutes ses actions que nous avons menées ensemble au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et dans lesquelles nous devons bien évidemment nous impliquer au cours des mois à venir pour nous permettre de rétablir, à notre niveau, cette envie de vivre ensemble, soudés par les valeurs séculaires de notre nation.

### Cérémonie des vœux



Comme chaque année, même si l'administration a regroupé et réduit un certain nombre de cérémonies, la Fédération était notamment présente aux vœux aux Armées avec le Président de la République. Puis le 23 janvier, la Fédération assistait aux vœux de notre Secrétaire d'Etat, Geneviève DARRIEUSSECQ, dans les salons du Gouverneur Militaire de PARIS. Après avoir salué toutes les autorités présentes, Mme DARRIEUSSECQ a fait le rappel de tout ce qui a été fait depuis qu'elle occupe son poste, puis elle s'est attachée à nous exposer le programme 2019 du monde combattant dont elle a la charge.

Les principales actions à retenir sont :

- L'entrée de Maurice GENEVOIS au Panthéon, avec toute la cohorte prestigieuse des poilus de 14-18
- Le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la France avec le débarquement de Normandie, celui de Provence, les libérations de PARIS et de STRASBOURG sans oublier bien sûr le rôle des armées françaises et celui de la Résistance
- L'inauguration du Monument aux Morts pour la France OPEX.

« Mon action pour le monde combattant s'articule autour de trois axes : concerter, protéger et moderniser. Je peux vous assurer qu'en 2019, nous continuerons !

**FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT**

24 bis boulevard Saint Germain - 75 005 PARIS // 01 40 46 71 40 [fnam@maginot.asso.fr](mailto:fnam@maginot.asso.fr) // [communication@maginot.asso.fr](mailto:communication@maginot.asso.fr)  
Créée en 1888 - Reconnue d'Utilité Publique le 28/05/1933

Je veille constamment au maintien des droits des anciens combattants. En 2019 nous préservons l'ensemble de vos dispositifs, y compris fiscaux et nous ouvrons des mesures supplémentaires. Mais, je le fais avec responsabilité....Le Service Militaire Volontaire a pris encore plus d'ampleur en 2018.

Et je m'en réjouis. Expérimenté depuis 2015, le bilan est très positif. Près de 2 500 contrats de volontaires ont été signés depuis sa création et près de 72% d'entre eux ont connu une insertion positive vers un emploi ou une formation qualifiante...Le mérite en revient aux encadrants, civils comme militaires, et aux jeunes. Ils ont démontré leur détermination et leur envie de réussir.

Je veux les féliciter parce que le service militaire volontaire est un parcours exigeant qui nécessite une grande résolution et une bonne dose d'opiniâtreté....Ce dispositif a donc été pérennisé. Son site internet a été lancé. Dans quelques jours, nous installerons le conseil partenarial d'orientation qui rassemble les acteurs liés à la formation et à l'insertion.

J'ai également pu découvrir les classes de défense et sécurité globale et les cadets de la défense. Ces dispositifs vivent grâce à l'engagement des acteurs de l'Education nationale (proviseurs et professeurs), des unités militaires voisines et de nos réservistes. Je les remercie tous....A chaque fois, je rencontre nombre de jeunes qui témoignent de leur envie de servir et de participer à l'histoire de leur pays.

Ceci m'amène tout naturellement à évoquer le service national universel, le fameux SNU !

Un nouveau sigle qui, j'en suis certaine, ne tardera pas à se faire un nom. Le Service National Universel est un projet d'envergure qui s'adresse à une société toute entière. Nous y œuvrons avec Gabriel ATTAL, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, qui est en charge de ce dossier et de ce déploiement. C'est normal, ce n'est pas un service militaire.

2019 sera le premier temps de la concrétisation. Dès le mois de juin, le dispositif entrera en phase de préfiguration avec une première cohorte d'environ 3 000 jeunes volontaires, issus et répartis dans 13 départements. Pour ce qui est de la partie dévolue aux armées, il s'agira de partager nos valeurs républicaines, de transmettre la mémoire et une culture de défense...Pour conclure, je veux m'adresser à chacun d'entre vous pour vous souhaiter une heureuse année, ainsi qu'à vos familles et à vos proches.

Je formule des vœux pour que 2019 soit à la fois synonyme de réussite dans vos projets individuels et dans notre projet collectif.

Bonne année à tous au service de l'ensemble du monde combattant.

Bonne année à tous au service de nos armées.

Bonne année à tous au service de la France et des Français.

Vive la République !

Vive la France ! »

## **Le Service National Universel**

Voulu par le Président de la République, le projet du Service National Universel a été conçu par un groupe de travail présidé par le Général de division Daniel MENAOUINE. La mise en œuvre a été confiée à Gabriel ATTAL, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, en charge des dossiers liés à la jeunesse, la vie associative, l'engagement et la mise en place du Service National Universel, qui travaille en étroite liaison avec la SEMARM.

Ce n'est pas un service militaire, mais les militaires participeront à la formation des encadrants et à une partie de l'encadrement sans compter les interventions sur les modules défense, cohésion en plein air ou résilience.

Service civique d'un mois obligatoire entre 16 ans et 18 ans pour tous les jeunes (filles et garçons), s'inscrivant dans la continuité du parcours citoyen, il sera suivi d'un engagement plus long sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans. C'est un projet de société qui a pour finalité de :

- Affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale
- Susciter une culture de l'engagement
- Prendre conscience des grands enjeux sociétaux.

Ce service comprendra deux phases.

La 1<sup>ère</sup> phase sera d'une durée d'un mois maximum et comportera 2 périodes, un temps d'hébergement collectif, puis une période d'engagement prenant la forme d'une mission d'intérêt général pouvant être

effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

La 2<sup>ème</sup> phase vise à la poursuite volontaire d'une période d'engagement d'une durée d'au moins trois mois, liée :

- soit à la défense et la sécurité (engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile, les réserves opérationnelles)
- soit à l'accompagnement des personnes
- soit à la préservation du patrimoine ou de l'environnement
- soit au tutorat.

Ces différentes opportunités d'engagements, civils ou militaires, intégreront les formes de volontariat existantes ainsi que des propositions nouvelles, y compris celles qui émaneront des jeunes eux-mêmes. La phase expérimentale dite pilote commencera en juin 2019. Environ 3 000 jeunes volontaires âgés de 16 ans participeront au service national universel. Ils seront appelés, recrutés sur la base du volontariat et avec un souci de mixité sociale et territoriale. 13 départements test ont été choisis : les Ardennes, le Cher, la Creuse, l'Eure, la Guyane, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Nord, le Puy-de-Dôme, le Val-d'Oise et le Vaucluse. En 2020, tous les départements devraient pouvoir accueillir des jeunes pour le SNU. En régime de croisière (vers 2023), cela concernera plus de 800 000 jeunes filles et garçons.

Ce Service National Universel, nous devons y participer en tant que transmetteurs de la Mémoire et du Civisme. Témoignages, aides diverses, accueil dans nos associations, tout est ouvert si nous avons bien évidemment des activités pour donner ou redonner du sens à la jeunesse qui est en attente de sens, d'écoute et de repères, ce qui lui manque le plus aujourd'hui. Notre fédération, grâce à vous, peut aider à restaurer l'appétence à nos valeurs communes qui constituent le ciment de notre Nation. N'hésitez donc pas à vous manifester auprès des préfetures en proposant vos services, par le biais de convention sur des projets précis.

## **Le Grand Débat National**

Le grand débat national, lancé pour apporter des réponses aux troubles sociaux et existentiels de notre vieux pays, a mobilisé un nombre non négligeable de français soucieux de participer au redressement de notre pays. Cette forme de démocratie directe, si elle ne néglige pas les corps intermédiaires et si elle ne devient pas une constante de gouvernance, ce qui serait préjudiciable au fonctionnement même de la démocratie parlementaire, seule garante de l'exercice des libertés individuelles qui permettent à un peuple de vivre libre sans risque de tomber en régime de dictature, peut être un moyen de faire remonter les attentes d'un peuple désemparé sur des sujets cruciaux.

C'est pourquoi la Fédération vous avait incité à y participer en fonction bien sûr de vos disponibilités et de vos moyens.

Vous avez été nombreux à apporter votre concours aux préfetures pour animer des colloques ou des réunions. Certains, individuellement ou en association, ont proposés des solutions sur des thèmes précis par le biais d'internet.

La Fédération avait elle-même organisé le 12 mars une réunion qui a permis à 10 associations très représentatives de discuter sur des thèmes proposés par la fédération (3) et par des associations (3 retenus). Nous n'avons choisi que des thèmes de notre domaine de compétence, le monde combattant, afin de respecter notre neutralité et surtout notre crédibilité vis-à-vis de nos interlocuteurs institutionnels, mais aussi de nos adhérents.

La journée d'échange a permis de dégager les positions communes sur 6 sujets touchant au cœur de nos préoccupations :

- **Le droit à reconnaissance et à réparation**, s'il apparaît que le droit à **réparation** n'est pas menacé stricto sensu par rapport au CPMIVG, sauf à admettre que la condition militaire n'est plus une priorité, il n'en est pas de même du niveau du point d'indice PMI et de la fiscalité. En effet, un blocage du point d'indice PMI, la suppression de la demi-part fiscale à 74 ans, la disparition des abondements et de la défiscalisation sur la retraite mutualiste et la retraite du combattant,

remettraient en question insidieusement ce droit à reconnaissance qui concerne tous les soldats, valides ou meurtris dans leur chair, titulaires de la carte du combattant ou du TRN. Ces mesures ont été créées pour reconnaître l'engagement jusqu'au sacrifice suprême de tous les soldats en opérations (guerre, rétablissement de la paix, etc...) qui vont jusqu'au bout de la mission, au risque de leur vie et sans possibilité de retrait, pour défendre et protéger leurs compatriotes. Ce sont les seuls serviteurs de l'Etat, avec les policiers en tenue, qui s'engagent de la sorte. Et, contrairement à une idée communément répandue, professionnels, ils ne sont pas indemnisés spécifiquement pour ce type de risque qui va jusqu'à la mort ou l'invalidité permanente lorsqu'ils sont en OPEX. En effet, comme tous les salariés publics ou privés de France, les soldats ne touchent que des indemnités pour expatriation, éloignement, etc... Mais à la différence des salariés français, lorsque la situation devient dangereuse, ils restent sur zone pour aller au bout de leur mission et ne sont pas incités à rentrer chez eux comme cela se fait pour beaucoup d'entreprises et de ministères publics, notamment régaliens.

*C'est pour cela que la Nation leur doit reconnaissance.*

*La Fédération considère qu'une atteinte au droit à reconnaissance et réparation serait très grave, notamment si des mesures, entre autres fiscales, venaient à réduire subrepticement ce droit imprescriptible.*

- **La privatisation de la Française des Jeux**, qui concerne tous les adhérents de la Fédération. La Fédération appartient au cercle restreint des actionnaires fondateurs et historiques de la FDJ. A ce titre, elle perçoit des dividendes sur le capital investi lui permettant, ainsi qu'aux 240 associations qui la composent, de pouvoir mener des actions de mémoire et de solidarité assurant chaque année le soutien de plus de 12 000 scolaires du primaire à la terminale, de nombreuses associations hors Fédération qui s'occupent des jeunes en difficulté, des soldats blessés dans leur rééducation et réparation.

*L'Etat, s'il ne met pas de garde-fous dans la loi pour que les actionnaires fondateurs et historiques soient protégés, met en péril nombre d'actions conduites au plus proches des besoins des français alors qu'il est incapable de mener à bien ces actions.*

- **La réforme des retraites**, qui se traduira nécessairement par une perte importante de pouvoir d'achat, notamment pour ceux qui seront à cheval sur les deux systèmes (trimestres travaillés et système de point). Il faudra nécessairement faire appel à des retraites complémentaires, dont la RMC pour les militaires ayant participé à des OPEX, mais aussi la Préfon. Or aucune action n'est réellement fournie pour inciter ou au minimum informer les soldats en activité.

*La Fédération demande que l'Etat remplisse complètement son rôle d'employeur social en donnant ou en faisant donner toutes les informations qui permettent d'améliorer la condition militaire présente et future de ses ressortissants.*

- **Le devenir des drapeaux d'association**, une proposition de loi du Sénat prévoyant le remise des drapeaux dans les mairies. Le problème posé par la disparition progressive et naturelle des combattants pose le problème de la mise en sommeil des associations, donc de leur drapeau.

*La Fédération, constatant que les associations sont privées, que leurs drapeaux ne sont pas des emblèmes reconnus officiellement, estime qu'il appartient aux seules associations de prévoir la destination de leur drapeau (destruction, remise à une autre association, remise en mairie, etc...).*  
*Elle estime que ce n'est pas du domaine de la loi.*

- **Le G 12**, qui est devenu au fil du temps une réunion où siègent aujourd'hui plus de 12 associations dont des associations n'ayant aucun rapport avec le monde combattant. Créé au départ comme conseil du ministre en charge du monde combattant, *il conviendrait que cette instance soit le reflet des associations les plus représentatives par le nombre de leurs adhérents ou leur spécificité monde combattant, sans dépasser le nombre de 12.*

- **La journée commémorative nationale du 19 mars**, qui pose problème depuis longtemps. Seules quelques associations la portent à bout de bras. Le 11 novembre, depuis le 28 février 2012, est la journée d'hommage à tous les Morts pour la France. Le 5 décembre est depuis le 26 septembre 2003 une des journées nationales commémoratives qui rend hommage aux Morts pour la France en Algérie et dans les combats au Maroc et en Tunisie.

La carte du combattant ayant été accordée à tous les militaires présents sur le territoire d'Algérie entre 1962 et 1964, on a reconnu implicitement que le cessez le feu décrété le 19 mars 1962 n'avait jamais été respecté par le FLN.

La Fédération considère donc que cette journée commémorative n'a plus lieu d'être.

Ces propositions ont été envoyées à Mme G. DARRIEUSSECQ, SEMARM, le 15 mars 2019.

## Le Prix de la Mémoire et du Civisme

Cette année, la remise du 25<sup>ème</sup> prix de la Mémoire et du Civisme a eu lieu le samedi 23 mars dans le cadre prestigieux de la grande salle d'Honneur de la Mairie de PARIS.

Comme chaque année, plus de 10 000 élèves et leurs professeurs, provenant de toutes les régions de France ont été concernés par ce prix qui met en exergue l'histoire valeureuse de tous ceux qui ont combattu ou combattent pour que notre pays soit libre, démocratique et en paix.

Cette Histoire est indispensable pour que chacun sache d'où il vient et connaisse bien les fondements qui ont permis à notre pays de devenir ce qu'il est au cours des siècles, et surtout, pour tous de s'intégrer dans une histoire commune.



Président Henri LACAILLE

Henri LACAILLE, Président fédéral, a ouvert la cérémonie en rappelant en préambule l'histoire prestigieuse de la Mairie de PARIS. Puis il a été procédé à la lecture du palmarès et à la remise des prix.

216 dossiers pédagogiques de voyage sur des lieux de mémoire avaient été envoyés par des classes du primaire, des collèges et des lycées. 193 ont été admis à concourir.

Henri-Pierre SCHWINDT, Président délégué de la Fédération, et grand maître de cette cérémonie de remise de prix en sa qualité de Président de la Commission Mémoire, a commenté tous les travaux réalisés avant la remise des récompenses aux lauréats, par catégorie d'établissements.

Ont été primés

- Quatre écoles élémentaires : Ecole élémentaire publique PARIS 5°, Ecole élémentaire Les Radiguelles SURESNES (92), Ecole élémentaire Porte Madeleine JARGEAU (45), Ecole élémentaire du BOURG de HOUPLINES (59)
- Quatre collèges : Collège Jean Moulin POITIERS (86), Collège Descartes ANTONY (92), Collège Pierre et Marie Curie RIEUX MINERVOIS (11), Collège Camille Guérin POITIERS (86).
- Quatre lycées : Lycée rural privé SAINT DENIS LES SENS (89), Lycée professionnel Valère Mathé OLONNE sur MER (85), Lycée Joseph Vallot LODEVE (34), Lycée internationale Charles de Gaulle DIJON (21).

Deux prix spéciaux ont été remis en final : celui du Président de la République à un élève du lycée Eugène Livet de NANTES (44) et celui d'André MAGINOT à un élève du lycée polyvalent J.B. Schwilgué de SELESTAT (67).

A l'issue, le Général d'armée Pierre de PERCIN, Président de la cérémonie de remise des récompenses aux lauréats du Prix a prononcé le discours de clôture en posant la question fondamentale suivante :

*Quel devoir pour quelle mémoire et pour quelle citoyenneté ?*

Car, aujourd'hui,

- Est-il bien opportun de parler de devoir de mémoire (nostalgie ou nationalisme exacerbé) ?
- Doit-on commémorer les batailles, victoires ou défaite ?
- Doit-on toujours se retrouver autour de nos monuments aux Morts ?
- Est-il bien opportun d'inviter les jeunes à nous rejoindre sur les lieux de mémoire ?
- Est-il encore temps de rappeler le souvenir de nos concitoyens de confession israélite exterminés à AUSCHWITZ ?



GA Pierre de PERCIN

S'appuyant sur un rapide survol de notre histoire nationale allant de Jeanne d'Arc à la Guerre d'Algérie et aux opérations extérieures, P.de Percin nous montre que notre mémoire nationale est bien le socle de notre citoyenneté car sinon, pourquoi toutes ces actions gratuites, pourquoi tous ces sacrifices, pourquoi cette même volonté de servir qui traverse le temps ?

Cette mémoire nationale constitue le socle de notre citoyenneté. Le refus de l'oubli est l'acte volontaire d'un citoyen responsable, source du civisme.

La nation française appelle à servir. Elle conduit au civisme.

Président de la cérémonie, il conclut son intervention en nous disant qu'au vu des travaux des élèves, cette remise de prix est un signe d'espoir :

« Nous pouvons faire confiance à ces jeunes lauréats ; ils ont montré par leurs travaux la fierté d'appartenir à la communauté française ; leur sens civique, enraciné dans notre mémoire nationale est un exemple pour tous ceux qui contestent l'ensemble de valeurs attaché à la Patrie ».

Vous pourrez retrouver en annexe le discours du Général d'armée Pierre de PERCIN.



Ronan DOHER

Nous y avons rajouté le devoir remis par Ronan DOHER, élève de 1<sup>ère</sup> S du lycée Eugène LIVET, qui disserte en écho des propos du Général de PERCIN, en répondant à la question :

*Comment les lieux de mémoire des conflits mondiaux contribuent-ils à la construction de la paix en Europe ?*

Ces lieux de mémoire, écrit-il, éveillent la conscience, sont les témoins des choses horribles qui se sont passées, ce qui permet aux jeunes générations qui n'ont connu aucun de ces conflits de constater par eux-mêmes les atrocités de la guerre. Ces lieux de mémoire sont aussi des lieux d'hommage aux combattants qui sont tombés au champ d'honneur pour défendre notre liberté en défendant les valeurs qui ont fait la France. Ce sont des lieux de vérité, nous dit-il aussi, ce qui permet de contrer tous ceux qui nient les événements tragiques des conflits passés.

Une magnifique leçon d'espoir !

Ce texte nous montre en effet que l'exemple du don de soi, que nous ont transmis, au fil des siècles, tous nos anciens est toujours d'actualité. La jeunesse de France, lorsqu'elle est soutenue, aidée et responsabilisée par l'apprentissage de l'autonomie sait aussi se donner aux causes nationales et défendre les valeurs qui font notre nation.



Les Lauréats du prix Mémoire et Civisme de la Fédération Nationale André Maginot - 2018-2019

## **Nouvelles Brèves**

### **UN MONUMENT POUR LES MILITAIRES DISPARUS en ALGERIE**

Près d'un millier de militaires français de tous grades et de tous âges, de souche européenne ou de souche nord-africaine, ont été portés disparus au cours de la guerre d'Algérie.

Leurs corps n'ont jamais été retrouvés et ils n'ont donc jamais reçu de sépulture.

Leur nom, qui n'est plus connu que de leurs proches et de leurs amis, a été oublié dans la mémoire collective de cette guerre ou bien il est mêlé à ceux des morts, sans que l'on puisse mesurer la souffrance particulière que la disparition provoque.

Depuis plusieurs années, l'Association SOLDIS ALGERIE, après avoir retrouvé les noms de ces hommes, œuvre à la conservation de leur souvenir et au rappel de leur tragique disparition.

C'est pourquoi, tandis que l'on s'achemine vers le soixantième anniversaire de la fin de cette guerre, l'Association SOLDIS a l'intention d'élever un monument spécifique à ces militaires français qui ne sont « ni morts ni vivants ».

Car elle souhaite que les familles et les amis de ces militaires portés disparus puissent avoir un lieu où se recueillir, un tombeau, hélas vide, devant lequel évoquer leur mémoire.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider l'association SOLDIS ALGERIE.

Les donateurs recevront un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant de leur don de leur revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros ne coûte réellement que 34 euros.

Renseignements : [soldis.algerie@orange.fr](mailto:soldis.algerie@orange.fr)

## **Faire connaître Maginot**

Vous travaillez tous pour vos associations, ce qui est légitime. Toutefois, vous êtes adhérents de la Fédération Nationale André Maginot qui est la plus ancienne association du monde combattant. C'est pourquoi il vous est demandé de faire état de cette appartenance auprès des institutionnels avec lesquels vous agissez de manière à ce que votre Fédération soit reconnue, notamment lorsqu'elle finance des opérations. C'est la seule manière de faire entendre notre voix.

N'hésitez pas à nous faire part régulièrement des actions que vous menez. Cela permet de faire connaître le travail réalisé au profit de nos adhérents, mais aussi des jeunes d'aujourd'hui dans le cadre de nos objectifs intergénérationnels.

### **Flash**

La Fédération Nationale André Maginot a assisté avec stupeur à l'incendie qui a détruit la Cathédrale Notre Dame de PARIS. Elle s'associe avec émotion à la douleur de tous les Français pour la perte de ce monument, emblème de la ville de Paris, cathédrale intimement mêlée à l'histoire de France depuis son édification et très représentative de l'occident chrétien.

**Lisez et faites lire cette lettre INFO FNAM.**

**Transmettez-là notamment à tous vos adhérents dotés d'une adresse mail.**

Contact FNAM: [communication@maginot.asso.fr](mailto:communication@maginot.asso.fr)

# ANNEXE

## MÉMOIRE ET CIVISME

**Par le Général d'Armée Pierre de Percin Northumberland, Président de la cérémonie de remise des récompenses du Prix Mémoire et Civisme.**

**« La France, ta Patrie, que tu voulus si belle, te demanda la vie et tu mourus pour Elle »**

Amiral, chers lauréats mesdames, messieurs, cette simple phrase ne peut que nous interpeller en ces temps d'interrogations sur l'avenir de notre Pays. Elle est inscrite sur la tombe d'une jeune résistante, de la vallée de Senones, Solange Vigneron, déportée et décapitée à Cologne par l'occupant le 11 mai 1944.

Est-il bien opportun de parler de devoir de mémoire, car ne s'agit-il pas, ce faisant, de jeter un regard nostalgique sur un passé irrémédiablement révolu, voire d'exalter un nationalisme dangereux ?

S'agit-il de commémorer, avec tristesse, les batailles perdues ou, avec fierté, les combats victorieux, alors que l'on sait bien que le passé proche et le passé lointain sont avalés dans un même horizon rectiligne qui rapproche Azincourt de Rocroi, Jemmapes de Frœschwiller et Verdun de Masevaux et Colmar.

Est-il bien judicieux de continuer à nous retrouver autour des monuments aux morts de nos villes et de nos villages ?

Est-il bien opportun d'inviter les jeunes à nous rejoindre sur les lieux de mémoire et auprès des tombes de ces soldats, de ces résistants et de ces déportés, morts pour la France et pour la liberté ?

Est-il encore temps de rappeler le souvenir de nos concitoyens de confession israélite et exterminés à Auschwitz ?

En fait, ces diverses interrogations posent une question fondamentale :

Quel devoir pour quelle mémoire et pour quelle citoyenneté ?

XXX

Un survol rapide de quelques épisodes de notre histoire nationale apporte des éléments de réponse propres à nous conforter dans notre volonté de perpétuer les marques de respect et de reconnaissance envers ceux qui n'étaient pas nés pour être des héros ; ils acceptaient le sacrifice pour défendre l'honneur de la France au nom des valeurs que Celle-ci incarnait à leurs yeux, le droit et la liberté.

- Jeanne d'Arc : aujourd'hui encore, elle incarne la lutte pour la liberté de la Patrie ; son exemple reste sacré, comme le montre le geste des citoyens de ce village d'Alsace en 1940 : ils enterrèrent la statue de Jeanne dans la forêt des Vosges pour la protéger des profanations de l'occupant ; au jour de la libération elle a retrouvé sa place au village.
- 17 octobre 1781, l'armée du général Rochambeau et la flotte de l'amiral de Grasse ont raison du camp retranché du général britannique Cornwallis à Yorktown ; cette victoire décisive des soldats et des marins français apporte la liberté au peuple des Etats Unis.
- C'est avec le même enthousiasme que les volontaires de 1792 et la même constance dans l'effort, que les grognards de l'empire combattirent avec l'acharnement que l'on sait, pour donner de nouvelles raisons de vivre et d'espérer dans la liberté aux peuples d'Europe.
- En 1871, ces premiers résistants que furent ces soldats en guenilles des armées de la Loire et de l'Est, rejoints par les chemises rouges de Garibaldi, par les Irlandais du général O 'Kelly, par les Espagnols du capitaine Garcia et par nombre de Français, expatriés aux Amériques n'étaient-ils pas eux aussi animés par leur foi dans les valeurs incarnées par la France ?

Et je n'aurai garde d'oublier le sacrifice du 2<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs algériens, au combat de Frœschwiller, dont le drapeau fut sauvé par le sergent Abd El Kader ben Dekish, ni celui du 3<sup>ème</sup> régiment de Zouaves qui permit aux derniers éléments de la malheureuse armée Bourbaki de se réfugier en Suisse.

Abordant le XX<sup>ème</sup> siècle, empli de tragédies et d'hécatombes, je me limiterai à quelques exemples qui me paraissent tout particulièrement significatifs.

- Imaginez le sursaut exceptionnel de ces soldats, retraitant à pied pendant des centaines de kilomètres, pressés par l'adversaire, et qui assurera le succès inattendu de la première victoire de la Marne.
- Rappelez-vous l'héroïsme des marins de l'amiral Ronarch à Dixmude et l'intrépidité des diables rouges à l'Hartmanvillerkopf le 21 avril 1915.

Plus tard, ce sera l'acharnement des combattants pour l'honneur de 1940 qui tenteront l'impossible :

- Stonne, page de gloire des fantassins du 67<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,
- L'Aisne avec la 14<sup>ème</sup> division emmenée par le général de Lattre,
- La bataille de Lille dont les soldats des généraux Molinié et Juin refusant de se rendre firent front jusqu'à l'épuisement des munitions.
- N'oublions pas, non plus, ces jeunes gens qui, crânement, le 11 novembre 1940, après la défaite, remontèrent les Champs Elysées, bientôt poursuivis, pour saluer l'Inconnu, symbole de l'éternité de la Patrie.

Et puis, pensons aussi à ces 50 000 morts d'Indochine, français et vietnamiens, tirailleurs, et légionnaires, à ces 20 000 jeunes morts d'Algérie, pour le service de la Nation.

Pourquoi toutes ces actions gratuites, pourquoi tous ces sacrifices, pourquoi cette même volonté de servir qui traverse le temps ?

XXX

Cette mémoire nationale, dont j'évoquais à grands traits quelques éléments historiques, constitue le socle de notre citoyenneté. Le refus de l'oubli est l'acte volontaire d'un citoyen responsable, source du civisme.

La nation française, sans être supérieure aux autres, possède une très forte singularité.

Par sa situation géographique, la France a été parcourue par des peuples venus du Nord, du Sud ou encore de l'Est ; nombre d'entre eux s'y sont fixés, vivante côte à côte, puis ensemble. Le Français est donc ce citoyen qui porte en lui quelque chose d'étranger et, comme l'a écrit Jacques Bainville : « le Français est un composé, c'est plus qu'une race, c'est une nation »

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament » a écrit René Char, et c'est bien d'un héritage accepté qu'il s'agit, y compris avec ces zones d'ombre, dans une démarche consciente et réfléchie.

Elle appelle à servir, elle conduit au civisme.

Les étrangers qui nous ont rejoint ne s'y sont pas trompés : les volontaires de Garibaldi, les 30.000 étrangers rassemblés le 21 août 1914 au Champ de Mars, Italiens, Russes, Belges, Suisses, tous réunis dans une même volonté de servir la France, comme les résistants arméniens de Manoukian ou les républicains espagnols de la 2<sup>ème</sup> division blindée.

L'histoire de notre nation porte l'ensemble des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui, exprimés par les révolutionnaires, constituent un idéal qui nous est propre.

Cet idéal a été magnifiquement incarné par les deux poètes dont l'engagement a encadré la grande guerre, Charles Péguy, mort dans le combat pour la liberté sur l'Ourcq le 9 septembre 1914, et Guillaume Apollinaire, russe d'origine, mort à la veille de l'Armistice.

Cet engagement des intellectuels est aussi illustré par le poète Robert Desnos ; pourtant, ses opinions politiques originales auraient pu l'éloigner des luttes de la Résistance ; déporté, mort au camp de Theresienstadt, un de ces derniers poèmes « ce cœur qui haïssait la guerre » appelle à combattre pour la liberté et la fraternité.

Et puis il y a les plus jeunes qui s'engagent avec enthousiasme et générosité pour un patriotisme ouvert et accueillant ; ceux d'hier avec Guy Môquet et Marcel Weismann et ceux d'aujourd'hui dont l'engagement citoyen est parfois trop discret

Tout est dit ; mais ce combat est rude et difficile.

Certes, je n'ignore pas les troubles profonds d'aujourd'hui, je n'ignore pas les oppositions idéologiques, traduites dans un grand journal du soir ; il affirmait qu'il fallait « déverrouiller l'organisation du territoire français pour faire de chaque région, de chaque métropole un atome français d'Europe », bref, défaire la France.

Mais, je pense, malgré tout, qu'il faut garder confiance, car comme l'a écrit Marc Bloch « Notre peuple mérite que l'on se fie à lui, qu'on le mette dans la confiance »

XXX

Mémoire et civisme : pour la 25<sup>ème</sup> année, les prix obtenus par les jeunes des lycées et collèges de France viennent d'être remis.

Cette année revêt une importance particulière, tant exemplaire, en ces temps de contestations où la nation paraît ébranlée sur ces bases.

Cette remise de prix est un signe d'espoir ; nous pouvons faire confiance à ces jeunes lauréats ; ils ont montré par leurs travaux la fierté d'appartenir à la communauté française ; leur sens civique, enraciné dans notre mémoire nationale est un exemple pour tous ceux qui contestent l'ensemble de valeurs attaché à la Patrie

Gardons confiance pour que « jamais de France ne sorte la gloire qui s'y est arrêtée », comme l'a dit le poète dans la chanson de Roland.

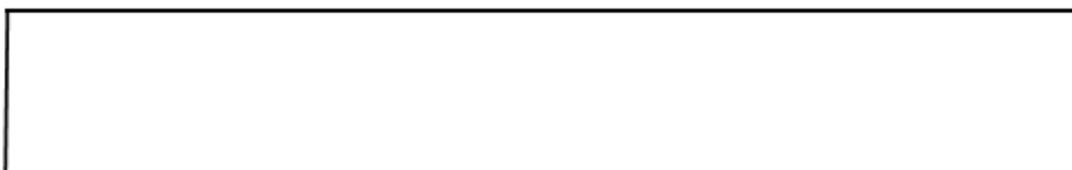
# MÉMOIRE ET PAIX

par Rohan DOHER, élève de 1<sup>ère</sup> S

Lycée Eugène Livet – NANTES

Prix du Président de la République

**Problématique** : « Comment les lieux de mémoire des conflits mondiaux contribuent-ils à la construction de la paix en Europe? »



La paix est un concept qui a été durement acquis à plusieurs reprises. Celle-ci, a été obtenue au prix de nombreux sacrifices humains et est dorénavant établie au sein de l'Europe. Elle a été principalement mise en danger au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, qui a été frappé par plusieurs conflits internationaux. Les première et seconde guerres mondiales ont laissées des traces matérielles dans ces différents pays, ainsi que de nombreux blessés, comme nous le rappelle les monuments commémoratifs. Ces catastrophes humaines ne doivent plus être reproduites, et c'est pour cela que l'Union Européenne se bat pour conserver cette paix durement acquise. Les lieux de mémoire peuvent avoir différentes utilités en fonction du point de vue de l'observateur, cependant de nombreux lieux de ce type sont bâtis dans les endroits marquants de ces guerres. Je pense ici à la bataille du Linge, à son musée mémorial que nous avons visité mais également au camp de concentration Natzwiller-Struthof.

Il semble intéressant de développer une réflexion autour de l'utilité de ces endroits en se demandant comment les lieux de mémoire des conflits mondiaux contribuent à la construction de la paix en Europe. En quoi la mémoire peut maintenir la paix ? Tout d'abord, nous constaterons qu'ils permettent d'éveiller les consciences des populations, mais aussi de rendre hommage. Pour finir nous travaillerons sur l'aspect authentique des faits ainsi que l'établissement de la vérité que permettent ces endroits.

Au sein de cette première partie nous allons développer la perspective de l'éveil de conscience que peut procurer ces lieux de mémoire.

En effet, il est crucial de se souvenir des horreurs de la Guerre et de ses conséquences. Cela pour plusieurs raisons, la première d'entre elles est qu'il ne faut en aucun cas reproduire ces désastres passés. L'Histoire, est un des meilleurs moyens de se souvenir et de conserver une trace des actions humaines. Cependant, elle s'avère utile dans bien d'autre aspects, ici, elle permet de se souvenir des nombreuses victimes et de ces qu'elles ont pu subir au cours des conflits européens. Les pertes humaines et matérielles ont été considérables, et une nouvelle guerre de ce genre entrainerait des pertes d'autant plus grandes que les armes sont développées de nos jours. Il est donc du devoir de l'humanité de ne pas recommencer une guerre de telle ampleur avec les conséquences qui l'accompagnent. Les lieux de mémoires sont là pour nous rappeler comment s'est déroulée l'Histoire. En prenant conscience de ce qui s'est passé il est impératif de se souvenir que la paix a été douloureusement acquise, au prix de vies humaines. Personnellement, j'ai été marqué par le camp de concentration Natzwiller-Struthof, qui m'a choqué tout en me faisant prendre réellement conscience de ce qu'ont vécu des êtres humains. La

différenciation entre les photos et la réalité est importante, et je me suis senti humble vis-à-vis de ces personnes qui ont traversé ces épreuves inhumaines. C'est pour cela, que les lieux de mémoire permettent de construire la paix, en montrant ce qu'il s'est passé pour faire comprendre qu'il faut espérer que cela ne se reproduira jamais.

D'autre part, ces monuments conservent les raisons majeures de ces conflits et cela n'est pas négligeable. Quelles en sont les origines et la façon dont cela s'est produit. J'entends par là, d'intégrer le processus des montées au pouvoir de partis extrémistes dans les années 30 ou les contentieux européens antérieurs à la première guerre mondiale. La connaissance de ces origines est essentielle dans notre société. Elle permet un maintien du savoir. Cependant son utilité réside dans la comparaison du passé avec le présent. Cela peut permettre de prévenir un conflit similaire à ceux du 20<sup>ème</sup> siècle. La mémoire du passé, appliquée aux événements présents peut donc anticiper le développement de conditions similaires pouvant engendrer un conflit mondial. C'est un autre aspect de l'Histoire, qui s'avère extrêmement utile dans notre monde présent. Nous avons acquis une part de ces connaissances durant nos cours, mais également au sein du mémorial d'Alsace-Moselle. Là-bas, nous avons entre autre perçu les causes de la première Guerre mondiale puis avec l'entre-deux guerres et la volonté nationale de récupérer l'Alsace-Lorraine. Il est donc notable que l'Histoire et donc les lieux de mémoire permettent d'anticiper des guerres à venir en les évitant ou les contenant.

Pour finir avec l'éveil de consciences, nous allons voir que la prise de conscience des nouvelles générations de l'Histoire est primordiale pour la construction d'une paix durable. En effet, les nouvelles générations n'ont pas connu la réalité de ces conflits, ils en entendant seulement parler à travers les cours. Il est donc important de transmettre l'Histoire de manière à ce que cela les marquent tout en leur faisant prendre conscience des horreurs de la Guerre. Il s'agit ici du travail de mémoire. Léguer ces souvenirs à travers les générations permet à ceux-ci de perdurer dans les époques, cependant les lieux de mémoire sont des moyens de sensibiliser les jeunes. Ils rendent possible une meilleure compréhension de l'Histoire tout en assurant le maintien de cette même Histoire à travers les âges. De mon point de vue, ce voyage m'aura apporté beaucoup au niveau de la culture générale. Nous avons appris de nombreuses choses et pris conscience de faits que nous n'aurions pas pu comprendre pleinement en cours. Je pense notamment au musée du linge, où nous avons visité des tranchées nous faisant ainsi apercevoir comment se battaient réellement les soldats. Les lieux de mémoire ont donc pour rôle de transmettre l'Histoire à travers les générations pour montrer que la paix a été durement acquise et qu'il faut aujourd'hui faire de notre mieux pour la conserver.

Nous allons maintenant voir que les lieux de mémoire ont pour autre rôle de rendre hommage. Tout cela pour plusieurs raisons que je vais détailler dans les paragraphes suivants.

Tout d'abord, il est important de se rappeler que des hommes sont morts par millions pour défendre leurs valeurs et leurs idéaux. Les principaux sont la paix et l'égalité entre hommes. Ces monuments commémoratifs sont là pour nous remémorer que des hommes se sont battus et sont morts pour obtenir cette paix. Ces soldats qui sont pour la plupart décédés dans des conditions affreuses doivent être mis en avant. Ces sacrifices n'ont pas été vains, les victoires des alliés à la première et seconde guerre mondiale en témoignent. Il est donc nécessaire, de maintenir en place ce pour quoi ils se sont battus, c'est-à-dire, la paix. La mémoire de ces hommes qui sont morts aux combats doit nous rappeler que la paix est un principe qui a été durement acquis et qui se doit d'être conservée pour le bien des populations actuelles mais également pour rendre hommage à ces soldats qui ont donné leur vie pour cela. Au cours de notre voyage en Alsace, dans le camp du Struthof, nous avons marché au sein de la nécropole nationale des soldats de la Première Guerre mondiale. J'ai été particulièrement touché de voir que pour certaines tombes, le soldat y gisant est inconnu. Cela m'a rappelé que les familles de ces hommes ne savent pas où celui-ci repose, j'en ai été attristé. Il est absolument nécessaire de maintenir

cette paix en hommage à ces militaires dont la mémoire est conservée à travers les monuments de commémoration.

En outre, la guerre a transmis des idéaux à défendre, ces principes sont extrêmement importants comme nous avons vu que des millions d'hommes sont morts pour les défendre. La paix est une notion qui veut des relations non-violentes entre êtres vivants, cette notion bien qu'opposée à la guerre a germé à la suite de celle-ci. Les première et seconde guerre mondiale, ont été dévastatrices et meurtrières, la violence de masse, les génocides et bien d'autres horreurs ont persécuté les populations européennes. Ce temps est révolu, et grâce aux soldats de ces guerres, la paix est maintenant quelque chose de normal et habituel. Cependant les lieux de mémoire nous rappellent que ces causes nobles sont des conséquences de la guerre. Il est donc crucial de se souvenir de ces aboutissements des conflits qui se doivent d'être conservés. La devise de la France nous montre qu'elles se veulent être conservées : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Les lieux de mémoire servent aussi à rappeler quelles sont ces valeurs en montrant qui se sont battus pour elles. Dans le mémorial d'Alsace Moselle nous avons pu voir comment la paix a été instaurée et comment elle a essayé d'être maintenue à la suite des guerres avec la construction européenne et l'union européenne.

Finalement, nous pouvons aborder le fait que les lieux de mémoire permettent également d'établir la vérité. En effet, ces lieux sont basés sur des faits réels et vérifiés permettant donc de mettre en avant la vérité.

En premier lieu, il est important de prendre en compte que ces lieux s'appuient sur l'Histoire dont les informations ont été recherchées par des gens compétents. Les faits et informations énoncés en ces lieux sont donc véridiques, nous pouvons même dire irréfutables. Ce qui est lisible dans ces lieux provient des différentes guerres et est préalablement travaillé donc de sources sûres. Un autre rôle essentiel de ces lieux de mémoire est d'établir la vérité. La vérité est une garante de la paix, pour conserver cette paix durement obtenue il est nécessaire de fournir la vérité. C'est un moyen d'instruire sur des vrais faits en toute objectivité permettant ainsi à chacun de se faire son propre opinion sur le sujet. La vérité est primordiale si nous voulons construire notre société dans une optique de paix durable dans le temps. Les lieux de mémoire sont donc responsables de la paix et permettent d'instruire des faits passés quiconque souhaite obtenir la vérité. En effet, celle-ci peut être déformée avec les multiples moyens de communication qui sont présents de nos jours, les médias, internet, la presse... Durant notre voyage nous avons visité le Struthof, un camp de concentration où les prisonniers tentaient de survivre dans des conditions de vie affreuses. Les différentes informations que nous avons obtenues par le biais du travail de renseignement à réaliser en parallèle au voyage m'ont particulièrement choquées. Ces informations, outre l'aspect inhumain, permettent de nous rappeler quelles sont les horreurs auxquelles les hommes ont dû faire face. Les lieux de mémoire ont pour objectif en rétablissant la vérité de transmettre l'Histoire dans tous ses détails.

D'autre part, si comme nous venons de le voir, les lieux de mémoire établissent la vérité, ils deviennent alors un moyen de s'opposer à tout être, groupe ou organisme énonçant des thèses négationnistes. S'opposer à ce genre de mensonge est essentiel pour plusieurs raisons. La première d'entre elle est en hommage à ceux qui sont concernés je pense ici à ceux qui ont subi la Shoah. D'autre part, il faut conserver l'Histoire telle qu'elle est et non telle que nous pouvons la percevoir. Il est crucial d'avoir une objectivité totale dans ce domaine. Prôner la vérité constitue donc un moyen de maintenir la paix en empêchant la création de relations conflictuelles pouvant être générées par des mensonges ou des informations fałcifiées. En sauvegardant la « vraie Histoire » les lieux de mémoire assurent par la même occasion la certitude que celle-ci ne sera pas oubliée tant qu'ils perdureront. Ainsi le camp du Struthof, le mémorial de la bataille du Lingé et le mémorial d'Alsace Moselle, tous des lieux de mémoire, sont des moyens de montrer aux yeux de tous ce qui a pu se passer. Ce voyage s'est donc

révélé très instructif en nous permettant de nous immerger dans ces endroits en nous faisant comprendre l'histoire de manière plus concrète.

Finalement, nous pouvons conclure que les lieux de mémoire des conflits mondiaux permettent par de nombreux moyens de construire la paix en Europe. Nous avons vu qu'il y avait l'éveil de la conscience avec l'anticipation de conflits similaires, le devoir de mémoire et le fait de ne pas recommencer ce genre de guerre. Rendre hommage est également un moyen de construire la paix car cela permet se rappeler des innombrables victimes mortes au combats mais également ce pour quoi ils se sont battus. Pour finir, la vérité a un rôle essentiel dans la paix, celle-ci se doit d'être instaurée.

Les lieux de mémoire sont des endroits clés de notre Histoire, il est essentiel de les conserver et de les entretenir convenablement. Ce sont des traces de notre passé, ils permettent de faire perdurer le savoir à travers les âges tout en aidant au maintien de la paix. Un autre organisme qui permet de faire traverser l'Histoire dans les siècles est l'enseignement. L'école nous permet d'être instruits de ce qui s'est passé et nous apprend à former notre propre point de vue et notre propre réflexion. C'est elle qui éduque les Hommes de demain et il est essentiel de conserver ces valeurs obtenues par de nombreux sacrifices.